



Communauté de Communes  
de Desvres-Samer

Département du Pas-de-Calais

Arrondissement de Boulogne-sur-Mer

## Extrait du registre des délibérations

Séance du 11 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi onze avril à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués le vendredi cinq avril, se sont réunis à la salle des Potiers à Desvres sous la présidence de Claude PRUDHOMME

### Délibération n°31-2024-04-11

Etaient présents :

M. Jean PICQUE, M. Christophe GUCHE, M. Michel DUFAY, M. Vincent LACHERE, M. Aimé HERDUIN, M. Thierry CAZIN, M. Marc DENAVAUT, M. Claude PRUDHOMME, M. Marc DEMOLLIENS, M. Ludovic DUTRIAUX, M. Bruno LEDUC, Mme Nathalie TELLIER, M. Raymond LEJOSNE, Mme Chantal TERNISIEN, M. Michel SERGENT, Mme Nicole DARQUES, M. Jean-Luc MARCOTTE, Mme Ludivine MOREAU, M. Christophe COUSIN, M. Guy LAMBERT, M. Philippe DESMOLLIENS, Mme Anita THOMAS, M. Emile SAILLY, M. Grégory SMERCK, M. André BAHEUX, M. Hervé BROUART, M. Samuel GEST, M. Dominique PAQUES, M. Patrick QUIERTANT, M. Jean-Michel MARTEL, M. Christophe DOUCHAIN, Mme Cristina BASTIDE, Mme Annick POCHE, M. Alain MACQUINGHEN, Mme Laurence LEFEBVRE, M. Luc VAN ROEKEGHEM, Mme Maryse BEAUSSE, M. Alain LOUVET, M. Christophe FOURCROY, M. Francis GRANDERIE, M. Joël COQUET, M. André GOUDALLE.

Pouvoirs :

M. Etienne MAES à M. Thierry CAZIN  
Mme Marylise THILLIEZ à Mme Chantal TERNISIEN  
M. Jean-Claude RETAUX à M. André GOUDALLE  
M. Jean-Pierre FRANCOIS à M. Francis GRANDERIE  
M. Didier PAQUES à M. Aimé HERDUIN

Etaient remplacés :

M. André LELEU par M. Mathieu DELATTRE  
M. Bertrand FLAHAUT par M. Daniel LOUCHET

Etaient excusés :

- M. Philippe DELBARRE
- M. Bernard TASSART
- Mme Fabienne FOURRIER

Secrétaire de séance : M. Vincent LACHERE

Accusé de réception en préfecture  
062-200018083-20240411-D31202404115-DE  
Date de télétransmission : 22/04/2024  
Date de réception préfecture : 22/04/2024

Nombre de membres en exercice	52
Nombre de membres présents	42
Excusés avec pouvoir à un titulaire	5
Remplacés par un suppléant	2
Excusés	3
Absents	0
Nombre de votes	49

### **Délibération n°31-2024-04-11**

#### **Objet : vote du budget primitif 2024 des budgets annexes**

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Vu l'avis de la commission Finances en date du 02 avril 2024,

Considérant que le budget primitif 2024 sera voté par nature et par chapitre globalisé,

Considérant le budget primitif 2024 en équilibre réel et sincère en dépenses et recettes,

**Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, adopte à l'unanimité le budget primitif des budgets annexes comme suit :**

**- Budget annexe Gestion des déchets ménagers :**

Section de fonctionnement : 3 390 816,75€

Section d'investissement : 943 485,83€

**- Budget annexe Office de tourisme :**

Section de fonctionnement : 268 685,00€

**- Budget annexe Z.A.L Alincthun**

Section de fonctionnement : 224 087,00€

Section d'investissement : 214 362,75€

**- Budget annexe Village des Métiers d'Art**

Section de fonctionnement : 315 482,00€

Section d'investissement : 175 564,25€ en dépenses

618 543,42€ en recettes

**- Budget annexe Zones d'activités**

Section de fonctionnement : 2 299 550,47€

Section d'investissement : 1 162 253,45€

**- Budget annexe Z.A.L de Samer**

Section de fonctionnement : 323 813,12€

Section d'investissement : 322 603,12€

**- Budget annexe Bâtiment relais Village des Métiers d'Art**

Section de fonctionnement : 292 196,00€

Section d'investissement : 222 767,00€

**- Budget annexe Maison du Cheval Boulonnais**

Section de fonctionnement : 570 926,88€

Section d'investissement : 1 757 523,00€

**- Budget annexe Réseau de chaleur**

Section de fonctionnement : 198 401,69€

Section d'investissement : 173 823,73€

Fait et délibéré à Desvres, le 11 avril 2024

Le secrétaire de séance

Vincent LACHERÉ



Le Président

Claude PRUDHOMME

